

UNE ACCRÉDITATION CONJOINTE UdeS/IMAQ EN MÉDIATION CIVILE

Montréal, le 12 février 2021 – Grande nouvelle : l'Université de Sherbrooke (UdeS) et l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ), deux des plus importants organismes accréditeurs de médiateurs civils et d'arbitres au Québec reconnus par le ministère de la Justice du Québec (MJQ), conviennent dans le cadre d'un partenariat d'émettre désormais une accréditation conjointe UdeS/IMAQ en médiation civile.

Ainsi, les membres présentement accrédités des deux organisations deviennent des médiateurs accrédités conjointement par l'UdeS et l'IMAQ. Cette accréditation conjointe vaudra aussi pour les futurs membres accrédités.

L'accréditation conjointe sera également en vigueur en matière d'arbitrage.

En résumé, pour les membres actuels et futurs :

- Une seule accréditation UdeS/IMAQ;
- Une désignation et une accréditation conjointes UdeS/IMAQ;
- Une accréditation conjointe assortie de nombreux autres avantages liés aux forces respectives de l'UdeS et de l'IMAQ.

L'UdeS et l'IMAQ sont heureux de ce partenariat et fiers d'offrir par ce biais aux membres actuels et futurs une gamme de services de haute qualité et encore plus complète.

« Nous voyons dans ce partenariat entre l'UdeS et l'IMAQ, une union de nos forces pour aller encore plus loin dans le développement de la médiation », indique le professeur Louis Marquis, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

« Ce partenariat représente une synergie renouvelée et une valeur ajoutée sans conteste pour l'ensemble de nos membres et de nos diverses communautés, organisations et institutions au Québec », ajoute M. Pierre Grenier, président de l'IMAQ.

À propos des programmes de PRD de l'UdeS

Depuis plus de 25 ans, la Faculté de droit s'intéresse aux enjeux entourant l'accès à la justice, la justice participative et les modes de règlement des différends. Elle regroupe des professeurs et chercheurs spécialisés en PRD, des praticiens chevronnés, des collaborateurs et des partenaires aux niveaux local et international.

La Faculté de droit a implanté ses programmes de 2^e cycle en prévention et règlement des différends en 1999. Depuis, elle ne cesse d'étendre son rayonnement et de contribuer à l'évolution des connaissances dans ce domaine, sur le plan national et international. Elle est la seule université francophone au Canada à développer ce créneau d'avenir.

Pour plus d'information, visitez www.usherbrooke.ca/droit/programmes/deuxieme-cycle-type-cours/prevention-et-reglement-des-differends-prd/.

À propos de l'IMAQ

Fondé en 1977, l'IMAQ est le principal regroupement multidisciplinaire et centre d'accréditation de médiateurs et d'arbitres au Québec. Sa mission est axée sur la promotion et le développement de la médiation, de l'arbitrage et des autres modes de PRD. L'IMAQ compte plus de 450 membres accrédités, médiateurs et/ou arbitres. La majeure partie de ces membres (85 %) sont des professionnels issus de 17 ordres professionnels œuvrant dans tous les secteurs d'activités économiques et sociales et offrant la plus importante diversité d'expertises en matière de modes de PRD au Québec.

Pour plus d'information, visitez www.imaq.org

Renseignements :

Lucie Bolduc
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec
514 282-3327 | 1 855 482-3327
info@imaq.org

Isabelle Huard
Université de Sherbrooke
819 560-2373
medias@USherbrooke.ca